



## AVIS

AT.24.67.AV

Révision du plan de secteur de BERTRIX-LIBRAMONT-NEUFCHÂTEAU en vue de l'inscription d'une zone d'enjeu communal dans le centre de Libramont et d'autres révisions connexes à LIBRAMONT-CHEVIGNY – Projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales

Avis adopté le 01/07/2024

## **DONNEES INTRODUCTIVES**

### Demande :

- *Initiateur :* Conseil communal de Libramont-Chevigny
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

### Avis :

- *Référence légale :* D.VIII.33 §4 du Code du Développement territorial (CoDT)
- *Date de réception du dossier :* 13/06/2024
- *Délai de remise d'avis :* 30 jours
- *Portée de l'avis :* Ampleur et précision des informations que doit contenir le rapport sur les incidences environnementales (RIE)
- *Audition :* 25/06/2024

### Projet :

- *Localisation & situation au plan de secteur :* Centre de Libramont – Parc d'activités économiques de Flohimont - Village de Saint-Pierre - Parc paysager du Libramont Exhibition & Congres (LEC)  
zone d'habitat - zone d'habitat à caractère rural - ZACC - zone de parc - zone agricole - zone forestière - zone d'activité économique industrielle - zone d'activité économique mixte - zone de services publics et d'équipements communautaires – zones blanches
- *Affectation proposée :* Zone d'enjeu communal, zone d'activité économique mixte, zone d'habitat à caractère rural, zone de parc
- *Compensation :* /

### Brève description du projet et de son contexte :

Cette révision vise l'inscription d'une zone d'enjeu communal (ZEC) de 421,80 hectares dans le centre de Libramont. Le plan de secteur comprend aujourd'hui de nombreuses affectations : zone d'habitat (186,09 ha) - zone d'habitat à caractère rural (29,38 ha) - zone d'aménagement communal concerté (ZACC) (84,39 ha) - zone de services publics et d'équipements communautaires (74,92 ha) - zone d'activité économique mixte (1,56 ha) - zone de parc (6,57 ha) - zone agricole (14,46 ha) - zone forestière (5,73 ha) et une zone non affectée au plan de secteur liée au domaine ferroviaire (18,68 ha). L'objectif de cette ZEC est le renforcement de la centralité de Libramont, notamment autour de sa place communale et de sa gare, afin de densifier les quartiers du centre et de la gare et d'y conforter une forte mixité des fonctions.

La commune profite de cette révision pour reconfigurer le plan de secteur et mettre en cohérence l'affectation avec l'occupation actuelle pour plusieurs autres périmètres :

- Inscription d'une zone d'activité économique mixte de 16,05 ha au niveau du parc d'activités économiques de Flohimont en lieu et place d'une zone d'activité économique industrielle (14,9 ha) et d'une zone d'habitat (1,15 ha) ;
- Inscription d'une zone d'habitat à caractère rural dans le village de Saint-Pierre en lieu et place d'une zone d'activité économique mixte (0,49 ha) ;
- Inscription d'une zone de parc en lieu et place d'une zone de services publics et d'équipements communautaires (2,68 ha).

**AVIS**

**Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable sur le projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales concernant la révision du plan de secteur de BERTRIX-LIBRAMONT-NEUFCHATEAU en vue de l'inscription d'une zone d'enjeu communal dans le centre de Libramont et d'autres révisions connexes à LIBRAMONT-CHEVIGNY.**

Le Pôle estime que le projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales (RIE) reprend, complète et précise le contenu général fixé dans l'article D.VIII.33 § 3 du CoDT.

Enfin, le Pôle tient à préciser que le présent avis ne présuppose pas des avis qui seront émis par le Pôle dans la suite de la procédure relative à ce dossier.

  
Samuël SAELENS  
Président